

RAPPORT FINANCIER

Pour la période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Comme les années précédentes les comptes ont été établis par Anne MURBACH, Expert-Comptable, ce qui nous permet de vous présenter des états financiers clairs et conformes aux règles.

Le résultat net comptable est de 32 093 euros. Toutefois, ce résultat intègre la somme de 28 814 euros correspondant à la résolution du litige avec la Société LOCAM pour lequel, à l'issue d'une négociation, notre engagement a été ramené à 15 000 euros qui correspond à l'utilisation du photocopieur.

En conséquence, il convient de considérer que l'exercice clos le 31 août 2020 a présenté un équilibre financier et dégage un résultat positif de 3 879 euros,

La période de confinement a, bien évidemment, bouleversé les activités de la MLC. Si certaines ont pu être maintenues par voie numérique, d'autres n'ont pu avoir cette opportunité.

Aussi, différentes situations ont été mises en place :

- **pour les animateurs :**

- . maintien du salaire quand l'activité a pu être maintenue en distanciel,
- . chômage partiel,
- . cessation du paiement pour les prestataires qui n'ont pu maintenir une activité.

- **pour les adhérents :**

- . lorsque l'activité n'a pu être maintenue, un report a été fait sur l'inscription de l'année suivante,
- . un remboursement a été fait pour les enfants qui n'ont pu se réinscrire à des ateliers inadaptés à la distanciation.

NB. Les reports de cotisations sur l'exercice suivant lui seront ainsi imputables.

o

o o

Ainsi, le montant des produits résultant des adhésions et des cotisations a baissé de 25 % et celui des stages de 30 %.

La MLC a, pendant cet exercice, continué à bénéficier de la mise à disposition de ses locaux et de son entretien par la commune ainsi que du maintien à l'identique de la subvention municipale et de bénévoles toujours très participatifs.

La gestion rigoureuse de la MLC a, jusqu'à présent, permis de conserver une trésorerie anticipatrice.

Annie LE FEUVRE
Trésorière